

**Inspectrice :** Madame l'Inspectrice Pascale Grimoin, Mme Labalette (Conseillère Pédagogique)

**Equipe enseignante**

Mme Bertholom, Mme Cornu, Mme Desroziers, Mme Delaunay, Mme Lavo, Mme Besle, Mme Caplan, Mme Jeanrot ; Mme Lefay ; Mme Barrault

**Elus municipaux**

M. Doret X. Vice-Président de la communauté de communes chargé des affaires scolaires

M Besnard Maire de Fresnay l'Evêque

M. Pichot, Maire de Rouvray Saint Denis

M. Doret N. Représentant de Levesville

M. Cornu, Représentant de Neuvy-en-Beauce

**Représentants des parents d'élèves**

8 Titulaires : Mme RICHSHOFFER ; Mme CAMARA ; Mme MINEAU ; Mme POUSSE ; Mme TROCME , Mme PERCHE

**Ordre du jour**

Règlement interne du conseil d'école

Présentation de l'école : enseignants / effectifs / classes

Règlement intérieur de l'école

Projets

A .P.C. activités pédagogiques complémentaires

Point sur les travaux

Coopérative scolaire

Réponses aux questions déposées à mon bureau avant le lundi 2 novembre 2015

**Elections :** Mme BARRAULT remercie les parents pour la tenue du bureau de vote lors des élections des représentants de parents d'élèves le vendredi 9 octobre 2015 :

- 68 votants sur 278 inscrits 5 votes nuls 25,47% de suffrages exprimés (l'année dernière : 69 votants sur 286 inscrits avec 4 bulletins nuls).

Elus : 8 titulaires 3 suppléantes : Mme Pousse ; Mme Perche ; Mme Kamara Mme Chireix ; Mme

Richshoffer ; Mme Chevalier ; Mme Mineau ; Mme Chimier ; Mme Bailly ; Mme Trocmé ; Mme Peron ;

**Règlement interne du conseil d'école**

6.1.1. Composition – art. D 411-1 -

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

1° Le directeur de l'école, président ;

2° Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;

3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;

4° Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;

5° Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation. Ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité des parents prévu par l'article L. 411-1 ;

6° Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

#### 6.1.2. Attributions ( art. D. 411-2 )

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école ;

2° Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire conformément aux articles 10 et 10-1 du décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

a) Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;

c) Les conditions de bonne scolarisation d'enfants handicapés ;

d) Les activités périscolaires ;

e) La restauration scolaire ;

f) L'hygiène scolaire ;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;

6° Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1 ;

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur :

a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;

b) L'organisation des aides spécialisées.

Par ailleurs, le conseil d'école examine les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

En outre, lors de sa première réunion, il examine aussi les conditions d'accueil des parents (circulaire 2006-137 du 25/08/2006 ).

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président.

### **Présentation de l'école : enseignants / effectifs / classes**

Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe : Mmes Lefay ; Lavo et Jeanrot.

#### **Effectifs :**

Maternelle

- PS / MS 27 élèves

5 PS 22 MS

Natacha CORNU

- PS/ GS 26 élèves

19 PS 7 GS

Jasmine DESROZIERS

- GS/CP 23 élèves

12 GS 11 CP

Christèle BERTHOLOM

78 élèves à Fresnay

Elémentaire

- CP 26 élèves

Christelle DELAUNAY

- CE1 30 élèves

Clémence LEFAY

- CE2 21 élèves

Elise JEANROT / Gaëlle CAPLAN

- CM1 21 élèves

Peggy BESLE

- CM2 27 élèves

Marie-Hélène BARRAULT et Valérie LAVO

125 à Rouvray

PS 24 ; MS 22 ; GS 19 ; CP 36 ; CE1 30 ; CE2 21 ; CM1 21 ; CM2 27

Pour un total de 201 élèves. L'année dernière 208 élèves.

### **Règlement intérieur de l'école et la Charte de la Laïcité :**

Le règlement intérieur est alors adopté à l'unanimité.

### **Réunions de parents :**

Cette année, il y a eu 2 réunions pour l'accueil des nouvelles familles. Une à Rouvray le mardi 08 septembre et à Fresnay, le jeudi 10 septembre. Avec la présence de M Doret et des représentants des communes. C'est une bonne initiative que nous reconduirons plutôt en juin.

En début d'année, chaque enseignant a reçu les parents de sa classe (Réunion à base commune pour les CM ; et maternelle). Assez bonne participation, environ 50%. Il est rappelé que c'est le moment où l'enseignant explique ses méthodes de travail pour l'année.

### **Projets de l'année scolaire**

Le thème : Mon toit et moi

### **Sorties :**

En maternelle : La maison de Picassiette avec promenade dans la ville de Chartres, cathédrale. Un spectacle au mois de janvier : Cochons frères construction de la troupe de Billenbois. Sortie de fin d'année, à voir la France miniature.

**En élémentaire :** Les trois classes suivantes : CP, CE1 et CE2 sont allés à la médiathèque. Il est prévu la Maison Picassiette (Chartres), France Miniature (Elancourt)

### **Challenge orthographe**

Projet de circonscription. Deux entraînements et une finale départementale. Les CP/ CE1 ; CE1/CE2 ; CM1 et CM2 y participent.

### **Ecolire**

Projet académique. Thème 2015 - 2016 : Mon toit et moi ! Chaque classe participante lit des livres. Chaque enfant vote en avril pour le livre qu'il a préféré. Un prix ecolire est remis à l'auteur lauréat.

### **Sécurité routière**

Permis piéton avec la gendarmerie nationale pour les CE2.

- Une demande de piste routière a été faite pour les CM2.

Au cycle 3 : Travail sur les déchets en lien avec les animateurs du SICTOM pour le cycle 3.

### **Sport et USEP**

Les classes de l'élémentaire vont au gymnase de Janville 1 fois par mois environ de la Toussaint aux vacances de printemps.

Cross solidaire 24 et 25 novembre 2015 à Rouvray au profit des restos du cœur.

Triathlon

Randonnée solidarité en avril

Piscine à Janville en juin

Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, des rencontres sportives sont prévues.

**Liaison CM/6ème :** en plus du sport, un projet est mis en place au niveau des arts plastiques avec Mme Décourty, le professeur d'arts plastiques du collège sur le thème de l'année. Les élèves vont faire une réalisation, celle-ci sera exposée.

Challenge mathématiques : en lien avec les sixièmes et les professeurs de mathématiques du collège.

Une rencontre avec le proviseur du collège aura lieu pour les parents de CM2.

Une porte ouverte aura lieu au collège.

**Blog de l'école : Adresse :** <http://ec-rouvray-saint-denis.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>

Vous pouvez trouver les menus, les comptes rendus de conseil d'école .....

**Un espace numérique de travail :** commun à toutes les écoles de la communauté de communes qui est proposé : beneylu school, une formation pour les enseignantes va avoir lieu mardi. Les classes d'élémentaire vont le proposer progressivement à leurs élèves.

### **A.P.C.**

Les A.P.C en maternelle

Jours et horaires : mardi et jeudi de 13h05 à 13h35.

Le personnel de cantine étant peu nombreux à cet horaire, les enseignantes vont chercher les enfants à 13h05 à l'extérieur de la cantine, mais doivent aussi gérer les enfants inscrits aux APC et déjeunant à la maison.

- 1) Mise en œuvre de jeux symboliques,
- 2) activités de bibliothèque,
- 3) découverte des tablettes et mise en place d'ateliers informatiques

Les A.P.C en élémentaire

CP : graphisme puis théâtre

CP CE : activités de lecture, expression orale, production d'écrit (écrire et fabriquer un livre)

CE1 CE2 orthographe, méthodologie, résolution de problèmes, lecture compréhension

CM1 et CM2 : A.P.C. sous forme de clubs.

### Animations

L'association de parents d'élèves : organise un marché de Noël le dimanche 6 décembre  
Fête de l'école

### Point sur les travaux, sécurité

Merci pour les travaux qui ont été réalisés durant les vacances.

**Alarme incendie** : jeudi 10 septembre à Rouvray nouveau plan d'évacuation, avec un lieu de ralliement unique.

Vendredi 11 septembre à Fresnay, la sonnerie a bien fonctionné.

### **COUR Fresnay :**

- Gouttière de Mme Delaluque qui donne sur la cour et qui fuit.
- Dans le garage à vélos, quelques ardoises sont cassées provoquant des fuites en cas de pluie ;
- Nous réitérons notre demande pour améliorer les espaces dans la cour. Les marquages au sol réalisés par nos soins sont désormais effacés. Les enfants seraient ravis de bénéficier d'une route, de places de parking, d'une marelle.

### **ÉCOLE FRESNAY :**

- Robinet ou plutôt un poussoir des toilettes enfants ne fonctionne plus,
- Demande de deux tables et chaises pour deux nouveaux élèves de C.P. arrivant à Fresnay.
- un téléphone ne fonctionne pas

### **En élémentaire :**

Sur Rouvray : nous n'avons pas eu les 2 plateaux manquants pour les tables et les 30 chaises ainsi que les 2 chaises de bureau.

Problème de chauffage dans les deux nouvelles classes, aujourd'hui 28 ° dans la première classe pour avoir 20 °

Porte de séparation de la salle des fêtes : Problème de personnes pouvant se promener dans l'école.

Store dans la classe de Mme Besle qui ne se descend pas (nouveau bâtiment)

Store cassé dans l'ancien bâtiment et qui reste tout le temps baissé car la poignée pour le remonter est cassée.

Il faut 1 table et 3 chaises pour les CE1.

Qu'est-il prévu de faire pour l'entrée principale de l'école ?

Mr Pichot, maire de Rouvray annonce que des devis ont été faits pour le goudronnage jusqu'à la route, mais pas avant 2016, la table de ping-pong sera retirée et un banc sera mis à la place.

## Coopérative scolaire

L'école est affiliée à l'OCCE.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2014 au 31.08.2015						
CHARGES			PRODUITS			
6070 0008	Achats de produits pour cession	3 947,43	7070 0008	Ventes de produits pour cession	4 406,35	
6168 1008	Assurances versées	15,24	7080 0008	Produits des activités éducatives	1 375,50	
6181 0008	Charges des activités éducatives	6 668,14	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	743,50	
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 28	409,70	7420 0008	Subventions d'associations	0,00	
6500 0008	Autres charges courantes	390,62	7500 0008	Autres produits courants	2 115,34	
6700 0008	Charges exceptionnelles	694,24	7560 0008	Participations volontaires des familles	1 975,10	
6800 0008	Achats de biens durables (figurant à l'inventaire de la coop.)	2 722,78	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00	
			7700 0008	Produits exceptionnels	639,64	
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>14 848,15</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>11 255,43</b>	
<b>Résultat de l'année 2014 - 2015 (B-A) (+/-) : -3 592,72</b>						
Bilan simplifié au 31 Août 2015						
ACTIF			PASSIF			
Soldes des comptes au 31/08/2015						
512	Banque(1)	5 085,72	110	Report à nouveau au 1.09.2014 :	8 678,44	
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2014			
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2015 :			-3 592,72
5..	Autre compte	0,00				
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :			0,00
<b>Total de l'actif :</b>		<b>5 085,72</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>5 085,72</b>	
<b>La différence entre l'actif et le passif est : 0,00      Le bilan simplifié est équilibré.</b>						

Bénéfice : Vide grenier : 59 € ; Cotisation des familles : 1 975 € ; Marché de Noël : 105 € ; photos : 1 645 €  
tombola : 837 € ; subventions 743 € ; fête de l'école 38,50 €

Dépenses : Sortie cirque : 3690 € ; spectacle de magie : 650 €

**Elémentaire** : Il a été alloué une somme de 15 € par élève. Sortie au théâtre forain 635 € ; il a été acheté avec le reliquat des comptes classes des séries de livres sur le thème d'Ecolire.

**Maternelle** : chocolat 212 € ; exposition 364 € ; Dvd 405 € ; Achats de biens durables (Maternelle : 2 722,78 € ; 1 vidéoprojecteur ; 2 Imprimantes ; sono ; 4 mini iPad).

### Questions diverses

- Problème de Cantine : mise en place de règle de vie par le personnel. Peut-on transmettre aux parents ?

Déroulement de l'exclusion de la cantine : les parents n'ont pas connaissance des modalités de sanctions.

Menus à Fresnay : le panneau d'affichage est le panneau de l'école.

- Pourquoi 2 coopératives ? Dans quel but ? Pour simplifier pour tout le monde et comme il y avait de plus en plus d'opérations séparées, plus facile à gérer en deux comptes. La directrice se propose toujours de faire la comptabilité pour les deux comptes.

- afin de faciliter l'adaptation des PS à leur 1ère rentrée scolaire, est-il envisagé à la rentrée 2016, 1/2 journée en mai ou juin de « découverte de l'école »? Se pose des problèmes de sécurité, difficile d'accueillir les nouveaux arrivants et les élèves déjà présents.

- quand est-il programmé de reboucher les trous dans la cour avant de l'école de Rouvray? Des travaux d'enrobé sont prévus dans les mois à venir, les trous pourront être rebouchés à cette occasion.

- le projet d'aménagement des arrêts de bus dans la cour avant de l'école de Rouvray est-il toujours d'actualité ? Si non, pourquoi? Non, pas d'aménagement prévu, la communauté de communes ne souhaite pas que les cars manœuvrent sur la route d'Intréville, jugée trop dangereuse.

- Quelles solutions sont envisagées pour que les bus respectent les horaires du soir et du mercredi ? Le problème s'est posé les 15 premiers jours, aujourd'hui, le problème est résolu.

- Des enfants de maternelle se sont trouvés dans un bus X, alors qu'ils ils étaient prévus dans le bus Y. Quelles mesures sont mises en place pour ne pas que cela se reproduise ? Pour le mercredi midi, une personne de la garderie viendra dans le bus chercher les enfants.

La présidente de séance :

La secrétaire de séance :